

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Saint-Laurent-Arret-d-urgence-du-reacteur-1>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Saint-Laurent : Arrêt d'urgence du réacteur 1**

15 juin 2020

# France : Saint-Laurent : Arrêt d'urgence du réacteur 1

**Le 15 juin 2020, le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) s'est arrêté automatiquement, ce qui arrive lorsqu'une situation anormale dans le fonctionnement du réacteur nucléaire est détectée. Un évènement qui n'est pas anodin donc. Pourtant, les équipes d'EDF n'ont pas identifié le problème.**

**EDF ne l'a pas dit dans son communiqué mais le système d'injection de sécurité (RIS [1]) s'est aussi déclenché. Une intervention humaine sur un tableau électrique d'alimentation de plusieurs systèmes de sécurité serait en cause.**

**L'Autorité de sûreté nucléaire est allée mener une inspection sur place le 23 juin 2020. Par ailleurs, EDF a informé l'Autorité que le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent ne redémarrera avant son arrêt prévu pour rechargement du combustible, des interventions sont nécessaires sur une soupape du circuit primaire.**

## Ce que dit EDF :

### **Arrêt automatique du réacteur de l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent**

Publié le 15/06/2020

Lundi 15 juin 2020 à 16h, le réacteur de l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent s'est arrêté automatiquement, conformément aux dispositifs de sûreté et de protection.

Les équipes de la centrale sont mobilisées pour **identifier les causes de cet arrêt automatique** et pouvoir redémarrer l'unité de production en toute sûreté.

Cet évènement n'a pas eu d'impact sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement.

L'unité de production numéro 2 est quant à elle en arrêt pour réaliser des économies de combustible

afin de contribuer, en liaison avec RTE, à la sécurisation de l’approvisionnement en électricité pendant l’hiver 2020-2021.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/arret-automatique-du-reacteur-de-l-unite-de-production-ndeg1-de-la-centrale-nucleaire-de-saint-laurent>

---

## Ce que dit l’ASN :

Publié le **29/06/2020**

### Inspection du **23/06/2020**

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux - Réacteurs de 900 MWe - EDF **AAR et déclenchement intempestif du système d’injection de sécurité**

**Le 15 juin 2020, l’ASN a été informée en fin d’après-midi, qu’un arrêt automatique réacteur suivi d’une mise en service intempestive du système d’injection de sécurité avaient eu lieu vers 16h00 sur le réacteur n° 1 de Saint-Laurent. Ces événements résultaient d’une intervention humaine sur un tableau électrique d’alimentation en basse tension (48 v) de divers systèmes de sécurité et de sauvegarde.**

L’ASN a rapidement échangé avec vos services concernant les dispositions et contrôles à mettre en place sur l’installation avant tout redémarrage de celle-ci et vous avez pu lui confirmer, le 19 juin 2020 que **le réacteur n° 1 ne redémarrerait pas immédiatement, son couplage ayant été reporté a minima au mercredi 24 juin, en fonction des activités à réaliser sur une soupape de sécurité du circuit primaire principal (soupape SEBIM 1RCP020VP).**

Dans ce contexte, l’ASN vous a informé de sa venue sur site le 23 juin afin d’investiguer sur l’événement avant l’éventuel redémarrage de l’installation afin de vérifier :

- ▶ l’état du matériel dans le bâtiment réacteur ;
- ▶ la configuration du tableau sur lequel avait lieu l’intervention ayant généré les deux événements ;
- ▶ les dispositions organisationnelles et humaines ayant pu conduire aux événements ;
- ▶ les dispositions matérielles prises avant tout redémarrage.

Concernant ce dernier point, vous avez rapidement précisé que le redémarrage de ce réacteur au 24 juin n’était plus d’actualité et qu’il **ne redémarrerait pas avant son arrêt pour simple rechargement**, prévu initialement sous quelques semaines

[INSSN-OLS-2020-0983](#) - (PDF - 253,44 Ko)

---

## Notes

[1] Le circuit d'injection de sécurité (RIS) permet, en cas d'accident causant une brèche importante au niveau du circuit primaire du réacteur, d'introduire de l'eau borée sous pression dans celui-ci. Le but de cette manœuvre est d'étouffer la réaction nucléaire et d'assurer le refroidissement du cœur. Le circuit d'aspersion de l'enceinte (EAS) pulvérise, en cas d'accident, de l'eau contenant de la soude dans l'enceinte du réacteur. Son objectif est de conserver l'intégrité de l'enceinte du réacteur, en diminuant la pression et la température à l'intérieur, et d'éliminer l'iode radioactif présent sous forme gazeuse. Dans un premier temps, ces deux systèmes de sauvegarde sont alimentés en eau par des réservoirs. Ils sont ensuite alimentés par des puisards qui récupèrent en bas de l'enceinte l'eau déjà injectée. Afin de permettre ce passage en recirculation, le niveau d'eau dans ces puisards doit être supérieur à un niveau minimal. Ce niveau, spécifié dans les règles générales d'exploitation du réacteur, permet en effet de s'assurer de la manœuvre de vannes participant à la réalimentation des systèmes d'injection de sécurité et d'aspersion de l'enceinte - <https://www.asn.fr/Lexique/R/RIS>